

Argenteuil, le 27/09/23

Madame, Monsieur, chers parents,

Dans le cadre de l'aide à la construction du projet personnel de l'élève, les élèves de Seconde effectueront un stage en entreprise (apportant un prolongement à celui déjà réalisé en classe de 3<sup>e</sup> pour certains) :

**du 17 juin au 28 juin 2024**

Ce stage constitue une opportunité pour l'élève d'approfondir sa connaissance du monde de l'entreprise et d'affiner ses propres centres d'intérêt. Il est évident que cette démarche conduit l'élève à réfléchir sur son projet d'orientation, ses goûts, ses envies, ses motivations.

A l'issue de ce stage, chaque élève fera un rapport vidéo d'une durée de 4 à 6 minutes qui sera à rendre en ligne avec la fiche d'évaluation de l'entreprise, avant les vacances d'été. L'ensemble fera l'objet d'une note et d'une appréciation sur le bulletin du premier trimestre de Première.

Une convention de stage, en **trois exemplaires**, que vous trouverez en téléchargement sur le site de l'établissement, devra être remise, dument **complétée et signée**, au professeur principal de la classe de votre enfant, **au plus tard le 22 avril 2024**.

Grégory LETOR  
Directeur du lycée

Cécile MEUNIER  
Chef d'Etablissement